



Saint-Germain Solidaire

Lettre d'information des socialistes
de Saint-Germain-en-Laye et sa région

n°1
2005

Editorial

Pourquoi cette lettre d'information ?

Pour vous informer régulièrement et autrement sur des sujets locaux, départementaux, régionaux ou nationaux.

La rubrique " Saint-Germain à cœur ouvert " traite ici d'un sujet peu connu : la vente d'appartements locatifs " à la découpe " dans notre ville.

" En direct des Conseils " vous propose un compte rendu succinct, mais objectif de questions concrètes. Une rubrique " Il faut le dire " pour réagir à un événement ou à une situation inadmissibles.

Un dossier principal, en page 3, consacré pour notre premier " zoom " à la remise en cause des 35 heures.

Enfin nous donnons la parole à un partenaire politique ou un responsable d'association : Eddie AIT, Conseiller Régional d'Ile-de-France aborde ici la Laïcité.

Quelques brèves et pour terminer, un coupon détachable pour vos réactions !

Je dédie à tous les lecteurs cette phrase d'Anatole France, " c'est en croyant aux roses qu'on les fait éclore ". Bonne lecture !

Jean LAURENT

Elu socialiste au Conseil municipal
de Saint-Germain-en-Laye

Citation

« Le monde contient bien assez
pour les besoins de chacun, mais
pas assez pour la cupidité de tous. »
(Gandhi)

Sans commentaires !

Saint-Germain à cœur ouvert

La vente forcée de logements : à Saint-Germain aussi !

" La vente à la découpe d'appartements " n'est pas seulement un phénomène qui défraie la chronique à Paris ou à Marseille, mais Saint-Germain est aussi touché par la mise en vente depuis quelques mois de parcs immobiliers locatifs concernant au moins 250 logements.

Qu'est-ce que la vente à la découpe d'appartements ?

Profitant de la flambée des prix de l'immobilier, des investisseurs institutionnels ont vendu leur patrimoine locatif souvent à des fonds d'investissement. Après avoir acquis l'immeuble en bloc au prix de gros, les gestionnaires se chargent de le revendre appartement par appartement, avec une juteuse plus-value. A titre d'exemple, une société foncière a vendu en 2004 pour 1,2 milliard d'euros (près de 8 milliards de francs !) une centaine d'immeubles, représentant 3.200 logements (**dont 200 à Saint-Germain, rue des Ursulines**) à un fonds de pension américain qui procède alors à la vente unitaire.

Quelle est alors la situation du locataire ?

Pour les locataires en place, l'alternative est simple : acheter au prix proposé (en profitant d'une petite ristourne de l'ordre de 5 à 12%) ou bien partir à l'échéance du bail, après avoir reçu un congé pour vente. Une situation vécue comme un traumatisme pour de nombreux locataires.

Quelles sont les conséquences ?

L'accès à la propriété est avant tout une démarche individuelle qui s'inscrit dans un projet de famille. De telles opérations **imposées par le calendrier du propriétaire** viennent bouleverser les initiatives personnelles. Pas étonnant alors, que selon les déclarations des sociétés immobilières, ces dernières années, **seulement 35 à 45 %** des locataires concernés ont acheté leur logement, la majorité y a renoncé faute d'avoir les moyens face à la flambée des prix immobiliers.

Or Saint-Germain a besoin aussi d'un parc de logements locatifs

Ces 250 ventes aggravent encore à Saint-Germain le manque de fluidité du marché des logements locatifs. La diversité de la population de Saint-Germain est concernée par ce type d'opération. Saint-Germain, encore une fois, doit elle être la ville des plus aisés, c'est à dire de ceux qui ont les moyens d'acheter ou de louer à des prix fous ? Et rien pour les classes intermédiaires ?

Au moins à Paris, face à la déferlante de vente à la découpe, la municipalité en a profité pour acheter plusieurs milliers de logements et augmenter ainsi son parc locatif. Ce n'est pas le cas à Saint-Germain. Pour les socialistes, le logement est et restera un élément fondamental de l'accès de tous sans exclusions au " bien vivre ". Nous aurons l'occasion d'en reparler.



Vie Locale

En direct du Conseil Municipal

Nos Conseils, bien que publics, n'attirent pas grand monde. Pourtant les décisions qui y sont prises touchent tous les Saint-Germainois dans leur vie quotidienne. Le Conseil de Février traitait du budget 2005. Aucune opposition ne vote le budget de la majorité, puisque le sien serait forcément différent. Ce budget qui nous a été présenté cette année oublie totalement le côté social.

Il fait des cadeaux aux plus aisés. Nous avons trouvé abusive l'augmentation de la participation de la commune (+40% !) aux frais de fonctionnement des écoles privées élémentaires soit + 72.000 euros d'une année sur l'autre ! Le Maire espère que ce geste " *sera remarqué* " (sic). A l'inverse la subvention à la caisse des écoles continue elle de baisser de 44.500 euros en 2004 à 36.500 euros cette année.

Il augmente les charges pour tous les usagers... Les tarifs municipaux augmentent afin que les usagers paient désormais les prestations à leurs prix de revient. A quand des bénéfices sur ces services publics ?...

... mais il diminue aussi les services pour tous. Le Maire précise que les postes libérés par les départs en retraite ne seront remplacés que si on ne peut pas faire autrement. Merci pour ceux qui restent. Plus de policiers municipaux le matin au RER pour faire la circulation. Le Maire répond qu'il n'a pas remarqué ! Il est bien le seul !

Dans un budget, on peut toujours faire un peu moins de dépenses de prestige ici, pour faire un peu plus de travaux utiles là.

Nous n'approuvons pas un budget qui ne prend pas en compte les difficultés réelles des familles dont les moyens financiers sont à peine suffisants pour se nourrir et se loger, ou la désespérance des jeunes qui ne trouvent pas de logement pour construire une vie de famille, quand ils ont enfin trouvé du travail après de longs mois de galère.

En direct du Conseil Régional

Une partie des décisions du Conseil Régional, géré par la Gauche, touche directement notre vie quotidienne.

Voici quelques décisions concrètes importantes :

- Ainsi, la récente réouverture de la ligne dite de Grande Ceinture a été financée aux trois quarts par la Région. Celle-ci est prête à financer l'extension indispensable de cette ligne, au nord vers Cergy, au sud vers Versailles. Mais l'Etat ne donne aucun signe de vie quant à sa part de financement. Résultat : la liaison Cergy-Versailles s'éloigne. Encore faut-il que les maires concernés (dont le nôtre) se battent réellement pour ce prolongement...

- Par ailleurs, la gratuité des livres scolaires au lycée sera progressivement étendu à l'ensemble des classes.

- La région Ile-de-France, tout comme 19 autres régions européennes, s'est déclarée très récemment " zone sans OGM ". Un renfort de poids pour la défense de l'agriculture biologique et traditionnelle et contre la main-mise des agro-industriels sur l'agriculture.

Il faut le dire ! Intercommunalité : très mauvais départ !

165 000 habitants, 7 villes, la plus grosse Communauté de communes de France ! Les maires de Sartrouville, Houilles, Carrières/Seine, Croissy/Seine, Chatou, Montesson, et Le Vésinet ont eu début février la très désagréable surprise d'apprendre que cette communauté de communes ne recevrait pas en 2005 de Dotation Globale de Fonctionnement comme ils l'espéraient, car ils avaient oublié de voter une taxe professionnelle unique comme le prévoit le Code Général des Impôts.

Pas de recettes, pas de dépenses ! Tout le monde sait cela... mais peut-être pas nos 7 maires UMP. Si l'opposition de Gauche avait le droit d'être représentée dans cette structure, elle l'aurait certainement fait remarquer.

Cela étant, de notre côté de la Seine, on ne risque pas de se tromper... Il ne se passe rien ! La rivalité est tellement forte entre les maires de Poissy, Chambourcy et Le Pecq d'un côté et celui de St Germain de l'autre que rien n'avance. Ils sont pourtant tous UMP... Navrantes querelles de personnes dont nous pâtissons tous.

Zoom sur...

35h : Le casse social du Medef

Les 35h ont donné lieu à une manipulation de grande échelle : d'un acquis social qui a permis de réduire le chômage, la Droite prétend faire un carcan et une perte de la "valeur travail".

La nouvelle loi anti-35h – dont le rapporteur est le député Pierre Morange – est un acte purement idéologique :

- le rapport Novelli à l'origine du projet de loi est partisan et ne reflète pas les analyses des experts auditionnés.
- la Droite et le Medef ont tenté de manipuler l'opinion, par médias interposés, en essayant de faire croire que la majorité des Français est opposée aux 35h.

• Le rapport Novelli : Partisan et orienté

Les premiers, les députés socialistes se sont déclarés pleinement favorables à une évaluation complète et sérieuse des effets de la RTT. Ainsi ont-ils demandé la création d'une commission d'enquête que la majorité a préféré transformer en simple mission d'information. Contrairement à tous les usages parlementaires, le rapport a été écrit d'une seule main et sans tenir compte des auditions effectuées. Il s'agit d'un procès instruit uniquement à charge et à la hâte, dont le contenu est directement contredit par les experts auditionnés :

• OUI, les 35h ont bien créé 350.000 emplois

Il ressort des auditions que les 35 heures ont bien dopé la croissance et l'emploi. Sur la période 1997-2001, deux millions d'emplois nouveaux (dont 350.000 dûs aux 35h) ont été créés : autant qu'au cours des 25 années précédentes.

L'impact de la politique économique du gouvernement Jospin est évident puisque la France, à conjoncture internationale égale, fait un point de plus que l'Allemagne sur toute la période en moyenne par an et 0,6 % de plus que le reste de la Zone euro.

• NON, les 35h n'ont pas coûté cher à l'État

La RTT a été financée de manière équilibrée et les 35h restent l'une des mesures de soutien à l'emploi les moins coûteuses pour le budget de l'Etat par emploi créé.

• OUI, les 35h ont favorisé l'innovation

La négociation a favorisé l'innovation en matière d'organisation du travail.

" Dans les grandes entreprises, les 35 heures ont suscité une réflexion et une avancée en matière d'organisation du travail, qui s'est traduite par le renforcement de la productivité. Le bilan me semble globalement positif, et on a d'ailleurs pu constater l'absence de renégociations véritables à la suite de l'adoption de la loi Fillon " (Audition du rapport Novelli).

• NON, les 35h n'ont pas dégradé les conditions de travail

Le rapport tente de la même manière de faire croire que la RTT se serait accompagnée d'une dégradation des conditions de travail et des salaires.

Plusieurs enquêtes ont démontré que la majorité des salariés ne souhaitaient pas revenir aux 39h :

- 70% donnaient une appréciation positive,
- 20% une appréciation négative et
- 10% estimaient que rien n'avait réellement changé.

Les appréciations négatives concernent pour l'essentiel des entreprises où, soit la réduction du temps de travail n'était pas intervenue, soit était intervenue dans des conditions très insatisfaisantes.

• NON, les 35h n'ont pas dévalorisé le travail

Le même reproche a été fait à Léon Blum lors du procès de Riom en 1942 : *" La loi des 40h combinée avec l'instauration d'un sous-secrétariat d'Etat aux loisirs, était à la base d'une charge imaginée contre moi. On me reprochait d'avoir fait perdre le goût du travail aux ouvriers français et d'avoir encouragé chez eux ce que des personnages officiels ont appelé l'esprit de jouissance et de facilité "*.

Travailler plus pour que les patrons gagnent plus !

La recette est la même qu'avec l'insécurité en 2001 : montrez un fait divers chaque soir et vous créez un sentiment d'insécurité.

Cette fois on nous montre un artisan sympa qui " ne peut plus travailler à cause des 35h ". Pas convaincant ? Passez la cassette en boucle tous les jours : ça marchera.

La Droite joue le bourrage de crâne et l'argument moral : les 35h auraient dévalorisé la valeur Travail.

Il faut vraiment vivre de ses rentes pour avoir cette idée saugrenue. Les autres travaillent pour vivre et ne se posent pas cette question !

Cette stratégie est heureusement un échec : 70% des salariés sont satisfaits des 35h et souhaitent y rester. Les salariés ont bien compris que derrière la Droite c'est le Medef qui revient à la charge : plus de travail sans augmentation de salaire, c'est tout bénéfique pour les actionnaires !

La parole à ...

Eddie AIT, Conseiller Régional d'Ile-de-France, Président du PRG 78

Ensemble, commémorons la loi du 9 décembre 1905 !

Il y a un siècle, la République française vivait un tournant décisif de son histoire : la loi du 9 décembre 1905 instituait la séparation de l'Etat et des Eglises. L'alliance millénaire du trône et de l'autel était définitivement rompue, le socle de la laïcité française était posé.

Votée à l'initiative du radical Emile COMBES avec le soutien de toute la gauche et d'une fraction de la droite modérée, la loi de 1905 a parachevé la lente et difficile construction de l'Etat républicain. Elle a permis à la "fille aînée de l'Eglise" de devenir un modèle original d'intégration et de respect des consciences.

Fruit d'une longue évolution, parsemée de conflits passionnés dans lesquels l'école a toujours eu un rôle central, la laïcité - à laquelle sont attachés les trois-quarts des Français - continue de faire débat : évocation de l'héritage religieux de l'Europe, port du voile et de signes ostentatoires dans les lieux publics, utilisation sexuée des piscines...

Les enjeux liés à la laïcité demeurent toujours aussi grands : c'est de toute la conception de la République dont il est question.

Initiateurs de la laïcité, les Radicaux de Gauche continuent de voir en elle le moyen de garantir la liberté des consciences, la neutralité de l'Etat, le refus du dogme et du comportement sectaire ainsi que la garantie du droit à la différence.



Aujourd'hui, l'occasion semble tout indiquée pour instaurer, dans les Yvelines et dans nos communes, des "Comités pour la commémoration de la loi du 9 décembre 1905 et la promotion de la laïcité", et envisager ensemble des positions et actions communes.

Brève

Chambourcy : Pierre Morange protège les siens.

Dans la nuit du 29 janvier, trois jeunes incendient le parking de la police municipale. Pierre Morange, député-maire de Chambourcy, hurle au scandale... mais découvre que les jeunes ne viennent pas des "cités" mais de sa commune et que l'un d'entre eux est le fils d'une de ses élus. Selon la Presse le Procureur a du rappeler à l'ordre le député Morange qui a "considérablement entravé l'action du ministère public en minimisant la sanction méritée par les prévenus". Le Procureur est cinglant : "les auteurs de telles violences dangereuses encourent les mêmes peines, qu'ils soient issus d'une cité sensible comme d'un quartier plus favorisé".

Quelle crédibilité pour notre député-maire ?

Saint-Germain Solidaire est rédigé par la section des socialistes
de Saint-Germain-en-Laye
9 bis rue du Val Joyeux 78100 - Saint-Germain-en-Laye
Responsable de la publication : Jean Laurent.

Rejoignez-nous

Renvoyez-nous ce bulletin à :

Parti socialiste, Jean Laurent, 9 bis rue du Val Joyeux
78100 Saint-Germain-en-Laye

Je désire entrer en relation avec vous.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal

Ville :

Tél :

e-mail :

Je souhaite recevoir périodiquement à mon domicile la lettre Saint-Germain Solidaire. (Merci d'indiquer vos coordonnées ci-dessus ou sur papier libre).